

Procès-verbal de l'AGO du 10 novembre 2022 à 18h30

Table des matières

Ordre du jour	
Bienvenue et salutations	
Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 07 octobre 2021	
Rapport du Président – Activités 2021	
Présentation et approbation des comptes 2021	
Lecture du rapport des vérificateurs des comptes	
Election du Comité	8
Activités 2022 et perspectives	9
Communication	<u>9</u>
Autres activités 2022	10
Prochaines étapes – Planning prévisionnel 2023	12
Prochaines étapes – Planning prévisionnel 2024-2025	12
Activités de menuiserie	13

Début de séance à 18 :50 (début de séance retardé suite à un embouteillage à l'entrée de Morges)

L'assemblée a été convoquée dans les délais et selon les statuts.

Séance tenue en présentiel à la grande salle de la chapelle des Charpentiers à Morges ainsi qu'en visioconférence.

Selon la liste de présence, on dénombre 26 participants (25 participants en présentiel et 1 participant en visioconférence). Plusieurs membres se sont excusés. Il est admis que l'Assemblée Générale Ordinaire peut siéger.

Le PV de l'assemblée sera établi par Claire Lorenzato, Stéphane Rickli propose d'officier comme scrutateur.

Procès-verbal de l'AGO du 10 novembre 2022 à 18h30

Ordre du jour



AG 2022 galère La Liberté - 10.11.2022

Ordre du jour:

- Bienvenue, salutations, organisation de l'assemblée
- Approbation du PV de l'AG du 07 octobre 2021
- · Rapport du Président activités 2021
- Présentation des comptes 2021, rapport des vérificateurs, approbation
- Élection du comité et du président
- Activités 2022 et perspectives
- Pro-Jet / travaux de menuiserie
- · Divers et propositions individuelles

10.11.2022

Bienvenue et salutations

Jean-Marc Lavanchy souhaite la bienvenue aux participants et les remercie de leur présence.

Il se réjouit de retrouver autant de participants et de pouvoir partager les nouvelles de l'association.

Procès-verbal de l'AGO du 10 novembre 2022 à 18h30

Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 07 octobre 2021



Approbation du PV de l'AG 2021

- Mis à disposition des membres:
 - Mail
 - · Exemplaires à l'entrée
- · Proposition: ne pas en faire lecture
- · Questions / Commentaires?
- Approbation du PV



10.11.2022

Claire Lorenzato rappelle que le Procès-Verbal a été diffusé via la newsletter à toutes les adresses email de la base de données de l'association.

Par soucis d'économie, comme l'année précédente, l'association a renoncé à son impression et son envoi postal à tous les membres.

Plusieurs exemplaires sont disponibles dans la salle. Il est aussi disponible sur demande.

→ Vote pour la validation du PV 2021 : Le PV est approuvé à l'unanimité des personnes présentes. Un grand merci à Claire Lorenzato pour la rédaction et mise en page du PV.

Procès-verbal de l'AGO du 10 novembre 2022 à 18h30

Rapport du Président – Activités 2021



Rapport du président - activités 2021

- Contexte 2021 période de transition : Covid, élections communales → non décisions politiques (recherche de site pour accueillir le ponton) !
- Ponton pour la galère:
 - Morges/Parc du Vertou le meilleur site (master EPFL)
 - Préavis positif de la DGE
 - · Municipalité de Morges entre en matière
- · Activités des bénévoles:
 - hivernage, tournées régulières de contrôle à bord, entretien urgent
 - Bienvenue : Claude, Marie-Hélène, Bonbon, puis Laura, Laszlo, Christelle, Christel
- Adrénaline: Rupture de la chaîne d'amarrage, récupération du bateau à milac et mouillage d'une nouvelle chaîne (Intrasub)
- Activités artistiques/culturelles: clip rapport «Wolff», Rencontre <u>Lunidea</u> (proposition d'un concept innovant de spectacle à bord)
- Et aussi

Son Silverti

10.11.2022

2021, c'est aussi l'équipe de cascadeurs «From A2U»



Sa Siberti

Jubilaire de La Liberté – Journal de Morges 23.06.2001

1 IL Y A VINGT ANS, LA GALÈRE DÉCOUVRAIT LA LIBERTÉ



Le 23 juin 2001, après six ans de chantier, «La Liberté» était mise à l'eau pour première fois dans la baie de Morges devant une foule immense. Photo: Yv

PAR SARAH REMPE, LE 25 JUIN 2021

Procès-verbal de l'AGO du 10 novembre 2022 à 18h30



Présentation et approbation des comptes 2021

Roxane Berner résume les résultats de l'exercice et fournit des explications sur les comptes.

A noter que les comptes ont été tenus et produits par l'Association Pro-Jet, qui a pour l'occasion développé un secteur administratif et comptable avec le concours des personnes en réinsertion professionnelle accueillies chez Pro-Jet.

L'année comptable 2021 fut bien plus calme que 2020. Elle s'est résumée à l'encaissement des cotisations et des versements de soutien du Canton, au paiement des charges courantes d'assurances, taxes et des frais d'entretien. Nous constatons un montant de cotisations en baisse par rapport à l'année précédente.

Sa présentation ne suscite pas de questions dans l'assemblée.

Procès-verbal de l'AGO du 10 novembre 2022 à 18h30



comptes comparatifs 2020-2021

PRODUITS	2021	2020
Croisières groupes	0.00	0.00
Croisières publiques	0.00	0.00
Ventes bons croisières	0.00	0.00
Débarcadère CGN	0.00	0.00
Ventes boutique	0.00	0.00
Ventes boissons	0.00	0.00
Ventes repas	0.00	0.00
Dons divers	13'813.24	56'481.00
Cotisations membres	8'765.00	13'160.00
Produits extraordinaires	0.00	0.00
Total des produits	22'578.24	69'641.00

CHARGES	2021	2020
Achats boutique	0.00	0.00
Achat repas	0.00	0.00
Achat boissons	0.00	0.00
Usages des débarcadères CGN	0.00	0.00
Prestations et charges croisières	0.00	0.00
Carburant	0.00	0.00
Frais et entretien galère	9'202.79	45'853.82
Equipement galère (amarrage Rolle)	0.00	0.00
Indemnités bénévoles	0.00	260.20
Charges personnel	0.00	215.40
Frais administratifs	1'513.10	117.05
Frais financiers	0.00	119.65
Publicité et représentations	0.00	0.00
Taxes officielles, assurances, TVA	7'114.35	6'934.30
Amortissements	0.00	0.00
Charges extraordinaires	87.00	0.00
Total des charges	17'917.24	53'500.42
	2021	2020
Résultat avant attribution aux provisions	4'661.00	15'140.58
Provision carénage et travaux extraordinaires	4'000.00	13'000.00
Bénéfice / Perte (-) de l'exercice	661.00	2'140.58



Bilans comparatifs 2020 - 2021

2021	2020
0	، ا
1259,55	
20687,29	24496,29
0	
1	1
7820	(
7821	1
6	
1	
7	7
	l
	0 19427,74 1259,55 20687,29 0 1 1 7820 7821

PASSIF	2021	2020
EXIGIBLES A COURT TERME		
Passifs transitoires		650,00
Total Exigibles à court	0,00	650,00
PROVISIONS Provision carénage et travaux extraordinaires Provision achat canots sauv.	27 000,00 0,00	23 000,00 0,00
Total Provisions	27 000,00	23 000,00
CAPITAL Bénéfice reporté	854,29	-1 286,29
Résultat de l'exercice	661,00	2 140,58
Total capital	1 515,29	854,29
TOTAL PASSIF	28 515,29	24 504,29

Lecture du rapport des vérificateurs des comptes

Oscar Cherbuin ne peut être présent à l'assemblée, il a cependant enregistré une vidéo lui permettant de lire le rapport des réviseurs.

Les réviseurs souhaitent être remplacés après plusieurs années d'exercice. MM. Eric Voruz, Jean-Pierre Hirt et Bernard Jeandet se mettent à disposition. Eric Voruz propose d'assurer la suppléance en cas d'empêchement de Jean-Pierre Hirt ou Bernard Jeandet.

Procès-verbal de l'AGO du 10 novembre 2022 à 18h30

Rapport des vérificateurs des comptes de l'exercice 2021

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Donnant suite au mandat qui nous a été attribué par l'Assemblée Générale, nous avons procédé à l'examen des comptes 2021 de l'Association lémanique de « La Galère – La Liberté ». Nous avons reçu un classeur complet contenant toutes les pièces comptables de l'exercice sous revue, soit 195 pièces dont 148 concernent les cotisations!

Tout d'abord, nous tenons à relever la très bonne tenue de ces pièces ainsi que la comptabilité. La numérotation de chaque pièce et les justificatifs y relatifs permettent un suivi clair et transparent.

Nous avons effectué ces contrôles de postes comptables en consultant tous les documents de l'exercice sous revue. Lors de ces contrôles, nous n'avons pas constaté d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

L'exercice 2021 a été d'autant plus facile à contrôler puisque l'activité de l'Association s'est limitée à de légers travaux d'entretien pour frs 9'202,79, aux paiements des assurances, taxes et autorisations pour frs 7'114,35. Les autres dépenses se montent à frs 1'513,10 pour les frais administratifs et frs 87,00 de divers.

Les charges totales se montent à frs 17'917,24, alors que les recettes atteignent frs 22'578,24. Après la provision faite pour carénage et travaux extraordinaires de frs 4'000.-, le résultat final de l'exercice ascende à frs 661,00. A noter que le report au bilan de l'année 2021 génère un capital positif de frs 1'515,29 au 31 décembre 2021. La situation reste difficile et le fonds de réserve de frs 27'000.- ne sera pas suffisant pour conduire les études nécessaires à l'avenir.

En conclusion, nous invitons l'Assemblée Générale à approuver les comptes 2021 tels que présentés, d'en donner décharge aux organes responsables et de remercier la trésorière pour son travail.

Pour les contrôleurs :

Alexis Lacroix, Délégué tourisme de Région de Nyon Oscar Cherbuin, ancien directeur de l'ARCAM

Morges, le 4 novembre 2022



Procès-verbal de l'AGO du 10 novembre 2022 à 18h30



comptes 2021 - décharge

- · Approbation des comptes 2021
- · Décharge aux vérificateurs, à la caissière et au comité
- Nomination des réviseurs pour 2022

10.11.2022

Marc Vicari prend la parole pour consulter l'assemblée. → Vote pour la validation des comptes tels que présentés : Les comptes sont approuvés à l'unanimité

Flection du Comité



Election du comité & du président

- Démission d'Eric Voruz
- Proposition d'élire :
 - Claire Lorenzato: communication, informatique (mailing, newsletter, etc.).
 - Roxane Berner: comptabilité et administration
 - David Glutz: entretien/réparations à bord
- Marc Vicari, Stéphane Rickli et Jean-Marc Lavanchy à disposition pour 2023
 - → Election du comité ?
- Présidence: J.M. Lavanchy à disposition pour 2023
 - →Election du président ?
- · Vice-présidence (élection au sein du comité): M. Vicari

Marc Vicari remercie Eric Voruz pour son engagement en faveur de la galère La Liberté, depuis la conception même du projet, alors qu'il était syndic de Morges.

Claire Lorenzato, Roxane Berner et David Glutz travaillent activement pour l'association depuis 3 ans dans leurs fonctions présentées ci-dessus. Leur engagement est tel que le comité propose à l'assemblée de les élire au comité.

→ Vote pour l'élection du nouveau comité : Les participants votent à l'unanimité pour l'élection du comité dans sa composition étoffée.

Les trois nouveaux élus se lèvent et se présentent à l'assemblée. Il sont chaleureusement félicités par les participants.

Procès-verbal de l'AGO du 10 novembre 2022 à 18h30

La tenue de la comptabilité sera encore assurée par Roxane Berner. Claire Lorenzato est en charge de la communication et du marketing. David Glutz quant à lui assume la coordination des travaux d'entretien (en particulier pour les moteurs et l'électricité).

La coordination avec Pro-Jet est ainsi organisée de la manière suivante :

Informatique : Claire LorenzatoComptabilité : Roxane Berner

• Bois/menuiserie : Jean-Marc Lavanchy

Jean-Marc Lavanchy est réélu à la présidence, Marc Vicari prend en charge la fonction de vice-président. Ensemble, ils développent les relations avec Morges et l'ARCAM (municipalité, services techniques, promotion) pour réaliser le ponton au Parc de Vertou. Ils se chargent également de la coordination avec Lunidea pour la réalisation du spectacle au Parc de Vertou.

Activités 2022 et perspectives

Communication

Claire Lorenzato explique les activités et développements réalisés en matière de communication et d'informatique au cours de l'année 2022.



Audience

Environ 570 personnes

~ 230 inscrits aux newsletters / ~ 340 envois postaux

Newsletters

Ouverture: 60.2% | Clics 14.6%

Facebook

265 likes sur Facebook

Contacts

Téléphone : WhatsApp ou <u>Combox</u> Digital : Email et formulaire

Bénévoles

- ~ 30 bénévoles pour les aspects techniques
- ~ 30 bénévoles pour les aspects administratifs

10.11.2022

Procès-verbal de l'AGO du 10 novembre 2022 à 18h30



Refonte du site internet

En projet depuis 2 ans

- Changement de nom de domaine
- Information plus ciblée
- Documents importants
- Facilité pour les dons et la prise de contact

Partenariat avec Pro-Jet en 2021-2022

Mise en place des outils

Bientôt en Live

Un aperçu ce jour

10.11.202

Autres activités 2022

Jean-Marc Lavanchy poursuit avec les autres activités réalisées en 2022 et en préparation.

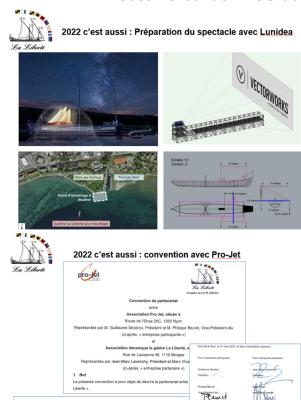




2022 – Actualités et Développements en cours

- Contexte 2022 à nouveau une période de transition : disponibilité réduite de l'équipe dirigeante (activités professionnelles & familiales) !
- · Activités des bénévoles:
 - hivernage, tournées régulières de contrôle à bord, entretien urgent
 - Bienvenue à : Arnaud (frère de Laura), Loan (jeune mécano au chantier naval de <u>Tolochenaz</u>),
- Collaboration avec «Mayko», Oscar Cherbuin & Maxime Gervasi pour l'actualisation du Business Plan et la recherche de fonds
- Adrénaline: intrusions malveillantes à bord de La Liberté
- Couverture médiatique:
 - Mai : Journal de Morges, 24Heures, La Côte
 - 11. Novembre (cette semaine): Journal de Morges

Procès-verbal de l'AGO du 10 novembre 2022 à 18h30



Sa School

Prochaines étapes – planning prévisionnel : fin 2022

- Devis pour l'étape 1:
 - Etude/dimensionnement du ponton et dossier de mise à l'enquête (proposition CSD, inclure mesures bathymétrie et sondages géotechniques)
 - Mise à jour du Business Plan et dossier de recherche de fond (devis Mayko en attente)
- Coordination itérative avec la commune de Morges et l'ARCAM:
 - présentation du **budget de l'étape 1** (dossiers CSD & <u>Mayko</u>)
 - Synergie/coordination avec les projets communaux (accès lac)
 Concept de promotion / appuis de la commune pour la recherche de fonds
 - Appuis de la commune pour discussions avec la STEP (containers / atelier)

10 11 2022

Procès-verbal de l'AGO du 10 novembre 2022 à 18h30

Prochaines étapes – Planning prévisionnel 2023



Prochaines étapes - planning prévisionnel : 2023

- · Travaux de l'étape 1 (BP, dimensionnement du ponton, procédure):
 - · Recherche de fonds (appuis commune de Morges)
 - · Réalisation des études/dossiers (CSD & Mayko)
 - · Dépôt de la demande d'autorisation à la DGE
 - · Mise à l'enquête du dossier de construction
- Entretien du bateau / préparation à la rénovation (Pro-Jet)
- Spectacle Lunidea (~mars / avril ?)
- · Préparation aux travaux de l'étape 2 (Réparation de La Liberté):
 - Concept de rénovation du bateau: chantier naval français, participation locale, etc..)
 - Recherche d'un site pour réaliser les réparations (à terre / à quai)
 - Appels d'offres / rénovation du bateau (coque, pont, mâts, électricité, etc.)
 - · Recherche de fonds pour les réparations
- · Formation /recherche équipiers & capitaines

10.11.2022

Prochaines étapes – Planning prévisionnel 2024-2025



Prochaines étapes - planning prévisionnel : 2024-25

- Etape 1:
 - Procédure d'autorisation pour la construction du ponton traitement des oppositions
- · Etape 2:
 - · Levée de fonds
 - · Rénovation du bateau
 - · Expertise
 - · Reprise progressive de l'exploitation
- · étape 3
 - · Levée de fonds
 - · Construction du ponton (étape 3)

10.11.2022

Procès-verbal de l'AGO du 10 novembre 2022 à 18h30

Activités de menuiserie

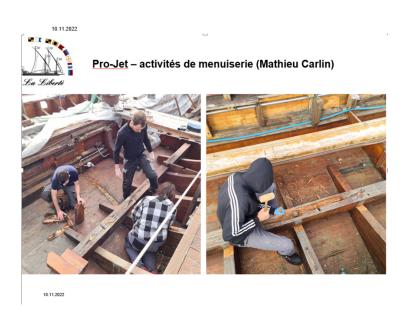
Jean-Marc Lavanchy présente Mathieu Carlin, co-responsable de l'atelier de menuiserie au sein de l'association Pro-Jet.

Mathieu présente Pro-Jet et explique les travaux en cours de réalisation à bord de la galère La Liberté avec les jeunes en réinsertion (cf. photos ci-dessous). Il s'agit principalement de travaux d'assainissement sur le pont (élimination de bois pourri et traitement des surface rafraichies).



Pro-Jet – activités de menuiserie (Mathieu Carlin)

- Présentation de l'association Pro-Jet
- Que faisons-nous en menuiserie ?
- Quelle population est accueillie?
- Travaux effectués et à venir à bord du bateau
- Retour général par rapport à la participation au chantier de Pro-Jet
- Questions éventuelles



Procès-verbal de l'AGO du 10 novembre 2022 à 18h30



Pro-Jet – activités de menuiserie (Mathieu Carlin)







Pro-Jet – activités de menuiserie (Mathieu Carlin)



10.11.2022

Jean-Marc Lavanchy clôture l'Assemblée en remerciant chacun des participants de son soutien et de son engagement, nous avons besoin de toutes et tous pour naviguer à nouveau!

L'assemblée est levée à 19h45 par Jean-Marc Lavanchy.

Pour le PV, le 13 novembre 2022

Jean-Marc Lavanchy Président Claire Lorenzato Secrétaire de l'AGO